





I ssy-les-Moulineaux, le 13 mars 2009

Communiqué de presse


Quand la cause animale tue



La presse anglaise se fait largement l'écho d'un drame provoqué par un « hunt-saboteur » anglais qui vient, en voulant l'effrayer, de décapiter un suiveur d'un équipage de chasse (cf., ci-dessous, communiqué de la société de vénerie du 12 mai).




De nombreux pays anglo-saxons classent depuis longtemps les saboteurs de la chasse parmi les (éco)terroristes et ont adopté des lois sanctionnant sévèrement leurs actes de violence contre la chasse, les fourreurs, les boucheries, les laboratoires...



Les chasseurs français, à défaut d'avoir obtenu du Parlement qu'il légifère sur ce point comme son homologue britannique, espèrent qu'un texte réglementaire viendra combler rapidement cette lacune et mettre fin aux actes de provocation que la chasse à courre connaît en France depuis quelques années, sur le « modèle » britannique, et sans que les victimes disposent d'un moyen juridique pour faire respecter l'exercice des libertés publiques et notamment le droit de chasser.



12 mars 2009
DU SABOTAGE AU MEURTRE !



Jusqu'où peuvent aller la haine et l'ignorance lorsqu'elles animent des esprits aveuglés par l'intégrisme ? C'est la triste question que viennent de poser les hunt-saboteurs anglais lundi, avec la mort du suiveur de l'Equipage Warwickshire Hunt, Trevor Morse.

Ce dernier a en effet été décapité par la pale du gyrocoptère d'un saboteur qui tentait de l'effrayer pendant un laisser-courre.

S'il n'y avait mort d'homme on se contenterait d'être confondu par une telle information. Mais ce drame sonne comme un avertissement. Les saboteurs et autres cagoulés ne sont pas de pacifistes défenseurs des animaux, mais des extrémistes prêts à toutes les folies pour faire avancer leurs idées destructrices.

La Société de Vènerie exprime ses condoléances à la famille de Trevor Morse comme à l'ensemble des veneurs britanniques.

Contact Presse

Christine André-Mignon

Tél. : 01 41 09 65 10

Fax : 01 41 09 65 18

candre@chasseurdefrance.com